



Ecole-Chercheurs
Pour et Sur le Développement Régional
25-28 mai 2010

Quelle attractivité et compétitivité d'un territoire littoral: les enseignements d'une analyse des conflits d'usage sur le Bassin d'Arcachon.

Clarisse Cazals ⁽¹⁾
clarisse.cazals@cemagref.fr

Marie Lemarié ^{(2) (3)}
marie.lemarie@cemagref.fr

^{(1) (2)} UR ADBX-Cemagref
50 Avenue de Verdun. Gazinet.
33612 Cestas Cedex

⁽³⁾ effectuera la présentation

Objectifs de la communication

Appréhender la spécificité des relations entre compétitivité et attractivité d'un territoire à travers l'analyse des conflits d'usage sur un territoire littoral.

Résumé

Les espaces littoraux sont des territoires très convoités par des catégories d'acteurs aux perceptions, pratiques et objectifs économiques variés (touristes, néo-ruraux, pêcheurs, ostréiculteurs, ...). La diversité des ressources naturelles explique en partie l'attractivité des territoires littoraux, et leur gestion doit à son tour prendre en compte la diversité des usages qui peuvent en être faits. Dans ce contexte, l'attractivité du littoral offre des possibilités de croissance économique et de développement d'activités compétitives. Or, à l'inverse, ces activités économiques peuvent conduire à une dégradation progressive des ressources naturelles, sources de l'attractivité littorale. Le challenge est donc mettre en œuvre une stratégie de développement économique permettant de concilier compétitivité économique et attractivité du territoire littoral. Un des enjeux du développement territorial est donc faire émerger le ou les mode (s) de coordination sur un tel territoire rendant compatibles ces objectifs. L'analyse des conflits d'usage, qui apparaissent alors comme des moments du développement régional, permet de se placer en amont de l'élaboration de ces dispositifs de coordination.

En mobilisant des questions de l'économie de l'environnement, l'approche patrimoniale, et l'économie des conventions, notre travail repose sur l'hypothèse que, d'une part, la coordination des acteurs à l'échelle d'un territoire ne peut se faire sans confrontation des divergences d'intérêts ou de logique (EYMARD-DUVERNAY et al., 2003) et, d'autre part, que ces divergences peuvent engendrer des conflits d'usage potentiellement vecteurs d'innovations (organisationnelles, produits, procédé) (TORRE et al., 2006.) Dans ce cadre, l'étude des conflits environnementaux met en évidence la diversité des stratégies socio-économiques possibles permettant de concilier l'usage et la préservation des ressources naturelles pour montrer la nécessité de prendre en compte les ressources naturelles si on veut concilier attractivité et compétitivité sur un même territoire.

Sur les espaces littoraux comme le Bassin d'Arcachon, les conflits d'usage sont alors la manifestation d'une antinomie, non encore résolue, entre la volonté pour certains acteurs de maintenir une compétitivité territoriale et la volonté pour d'autres de préserver l'attractivité territoriale essentiellement dû au caractère littoral. Le Pays du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre constitue un terrain d'étude d'autant plus intéressant qu'il associe espaces urbains et espaces ruraux, communes littorales et arrière-pays forestier. Ainsi, ce territoire se caractérise par la diversité à la fois de ses ressources naturelles, et des représentations/valeurs associées à chacune d'entre elle, ce qui conduit à des divergences d'intérêt et de logique. Nous voulons ainsi montrer par l'analyse des conflits d'usage qui résultent de ces divergences d'intérêt et de logique, que combiner un certain niveau d'attractivité et de compétitivité sur un même territoire n'est pas naturel et nécessite un compromis entre les différentes conventions sur le patrimoine naturel.

Originalité du sujet au regard de la question du développement régional et territorial

Avec une approche plus compréhensive que normative, le travail présenté ici a la particularité de se focaliser sur les difficultés rencontrées par les acteurs dans la construction de synergies positives déterminant le développement territorial. L'analyse des conflits d'usage permet de mettre en évidence les spécificités des relations entre attractivité et compétitivité sur un territoire littoral.

Méthode

L'équipe Proximité de l'UMR INRA SAD-APT a mis au point une méthodologie d'analyse des conflits d'usage complète reposant successivement sur un diagnostic territorial des usages puis sur l'analyse conjointe des conflits révélés par trois sources de données complémentaires : les dires d'experts, le contentieux et la presse quotidienne régionale (INRA SAD-APT, 2007). Nous nous appuyons sur cette méthode.

Conformément à notre problématique, nous abordons le diagnostic avec l'objectif d'apprécier l'attractivité et la compétitivité du territoire étudié. Pour cela, nous avons analysé les dynamiques territoriales, grâce à différentes bases de données (RGP, SIRENE ou encore SITADEL).

Puis nous nous sommes focalisés sur l'analyse des conflits d'usage à travers la presse quotidienne régionale. En cela, le travail présenté ici constitue donc une analyse partielle des conflits d'usage sur le Pays du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre. L'objectif de cette phase est de mettre en évidence les relations entre les flux étudiés ci-dessus et la pluralité d'usages des ressources naturelles et de représentation du patrimoine, qui se manifeste au travers des conflits d'usages. Les articles de presse ont fait l'objet d'analyse statistique textuelle avec l'outil de notre choix, le logiciel ALCESTE (REINERT, 1986). L'intérêt de ce logiciel est qu'il se focalise sur les fréquences et la répétition de certains mots sans intervention préalable du chercheur, ni sur l'identification des mots (par l'établissement a priori d'un dictionnaire), ni sur leur définition. Cela permet ainsi de s'intéresser au sens des mots à partir des usages que les acteurs en font.

Au vue des 1ers résultats obtenus, une grille de lecture d'articles significatifs est en construction pour identifier plus finement les différentes conventions sous-jacentes aux conflits. Cette analyse plus fine est également éclairée par des entretiens d'acteurs identifiés dans la presse, et par l'observation d'ateliers participatifs de l'Agenda 21 du Pays.

Premiers résultats et résultats attendus

Tandis que l'exploitation des bases de données a permis de mettre à jour les entrées/sorties de populations/entreprises, interprétables en termes d'attractivité et de compétitivité, la 1^{ère} analyse de la presse quotidienne régionale a abouti à une typologie des conflits majeurs sur le Pays du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre, fonction des biens-soutports mis en jeu et des acteurs engagés.

Au total, 570 articles, publiés entre 2005 (date de création du Pays du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre) et 2009, ont ainsi été extraits de la base de données numériques du Sud Ouest, puis étudiés selon la démarche susmentionnée.

Quatre grands types de conflits se dégagent de leur analyse :

- **les conflits liés à l'incertitude économique créée par l'interdiction préfectorale de ventes de huîtres, produits emblématiques du bassin,**
- **les conflits liés aux externalités négatives de l'élimination des eaux usées, des déchets ménagers et assimilés et des vases portuaires,**
- **les conflits émergeant avec les projets de gestion et d'aménagement du territoire, ou avec les révisions des documents d'urbanisme,**
- **les tensions liées aux externalités négatives de l'usage récréatif.**

Chacun de ces quatre grands groupes comportent des conflits environnementaux au sens de Pennanguer et al. (2008) : c'est-à-dire des conflits qui émergent suite à la révélation d'une

dégradation environnementale. Nous prévoyons donc d'effectuer une seconde analyse textuelle, cette fois, sur chacun des quatre groupes.

En parallèle, nous avons commencé des entretiens avec des acteurs identifiés dans les articles et assisté aux ateliers Agenda 21 du Pays, afin de révéler les conventions liées au patrimoine naturel dans les mécanismes des conflits d'usage environnementaux sur le Pays du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre.

Bibliographie

Aubert, F., D. Lepicier, et al. (2006). "La construction de territoires micro-régionaux et leur signification économique : le cas des "pays" en France." Revue canadienne des sciences régionales **29**(1): 85-102.

Boisvert, V. and F.-D. Vivien (2005). "The convention on biological diversity: A conventionalist approach." Ecological Economics **53**(4): 461-472.

Bruyère, C. and A. Verlaque (2009). "Un élargissement du concept de réseau clignotant : proposition de lecture de deux formes de réseaux territorialisés." Revue management et avenir **4**(24): 178-195.

Camagni, R. (2006). "Compétitivité territoriale : la recherche d'avantages absolus." Reflets et Perspectives(1): 95-115.

Douai, A. and F.-D. Vivien (2009). "Economie Ecologique et économie hétérodoxe : pour une socio-économie politique de l'environnement et du développement durable." Economie Appliquée **LXI**(3): 123-158.

Fabry, N. (2009). "Clusters de tourisme, compétitivité des acteurs et attractivité des territoires" Revue Internationale d'Intelligence Economique **3** : 55-66.

Petit, O. and B. Romagny (2009). "La reconnaissance de l'eau comme patrimoine commun : quels enjeux pour l'analyse économique ?" Mondes en développement **145**(1): 29-54.

Roux, E., D. Vollet, et al. (2006) Coordinations d'acteurs et valorisation des ressources territoriales. Les cas de l'Aubrac et des Baronnies. Economie Rurale.

Suire, R. and J. Vicente (2008) Théorie économique des clusters et management des réseaux d'entreprises innovantes. Revue française de gestion : 119-136.

Torre, A., M. Guérin, et al. (2006). "Conflits et tensions autour des usages de l'espace dans les territoires ruraux et périurbains. Le cas de six zones géographiques françaises." Revue d'Economie Régionale et Urbaine **3**: 411-450.